 

**RENOUVELLEMENT DE RECONNAISSANCE**

**en tant que bibliothèque publique**

Service de la Lecture publique

Administration générale de la Culture du Ministère de la

Fédération Wallonie-Bruxelles

**1. Identification de l’opérateur**

Territoire de compétence :

Commune(s) desservie(s) par l’opérateur : …

Nombre total des habitants de ce territoire au 1er janvier de l’année de dépôt du dossier : …

*Si le dossier concerne une bibliothèque itinérante :*

* *superficie du territoire de compétence : …*
* *nombre de Communes desservies : …*

Pouvoirs organisateurs :

Adresse : …

Code Postal : …

Localité : …

Personne de contact : …

Tel : …

Courriel : …

Si plusieurs pouvoirs organisateurs sont réunis au sein d’un même opérateur, donner les coordonnées complètes du pouvoir organisateur coordinateur ainsi que les références de la personne de contact au sein de ce PO. Pour chaque autre pouvoir organisateur : donner les coordonnées complètes.

Nom de l’opérateur : …

Adresse : …

Code Postal : …

Localité : …

Personne de contact (responsable du pilotage du plan) : …

Tel : …

Courriel : …

Site Internet : …

Page Facebook : …

Coordonnées personne responsable

Nom, prénom : …

Titre : …

Tel : …

Mail : …

Catégorie demandée

Catégorie demandée dans le cadre du dossier actuel : …

Catégorie obtenue dans le cadre du dossier précédent : …

Cette demande est-elle nouvelle ou l’opérateur bénéficiait-il déjà de ces subventions à l’occasion de la précédente reconnaissance ? …

Implantations

Nombre d’implantations au sein de l’opérateur : …

Si plusieurs implantations, donner les coordonnées complètes (en ce compris l’adresse courriel et le numéro de téléphone) de l’implantation de contact si elle est différente de celle reprise plus haut, sous le titre « Nom de l’opérateur » : …

Nom et fonction du responsable (coordinateur) de l’opérateur (si différent de la personne renseignée plus haut, sous le titre « Nom de l’opérateur ») : …

Nombre d’heures d’ouverture par semaine de l’implantation principale : …

Nombre d’heures d’ouverture par semaine des éventuelles autres implantations : …

**2. Eléments techniques**

Ressources

Quelles sont les ressources documentaires, en ce compris les collections, et numériques dont dispose l’opérateur ? …

Quelles sont les ressources budgétaires que le(s) pouvoir(s) organisateur(s) met(tent) à disposition de l’opérateur qui demande sa reconnaissance ? …

Personnel

Tenant compte du nombre total des habitants du territoire repris plus haut, sous le titre « Identification de l’opérateur », quel est le nombre de subventions « permanent » dues en cas de renouvellement de la reconnaissance ? …

Si demande de subventions « permanent » supplémentaires dans le cadre de la gestion et de la mise à disposition d’une collection encyclopédique, préciser combien de subventions sont demandées : …

Préciser les personnes employées qui permettent de justifier une (partie de) subvention et, pour chacune, donner les informations suivantes :

* Nom – prénom : …
* En quoi la personne répond-elle à une des conditions de « qualification » de l’article 8 de l’arrêté du 19 juillet 2011 ? … (si ces documents n’ont jamais été transmis, joindre une copie du diplôme ou du procès-verbal de décision du jury)
* Taux d’occupation au sein de l’opérateur : …
* Fonction au sein de cet opérateur : …
* Formations prévues / souhaitées en lien avec le plan de développement : …

Si vous l’estimez nécessaire, utile à la compréhension de votre plan de développement, vous pouvez également donner ces mêmes informations, autant de fois que vous l’estimez nécessaire, concernant le personnel non subventionné et/ou le personnel volontaire.

Infrastructure

Remplir le tableau de l’annexe 1-A de l’arrêté. Ce tableau reprend une liste de fonctions qui sont liées aux services rendus par la bibliothèque et/ou au plan de développement.

Pour chaque fonction, merci de répondre uniquement par « oui » ou par « non » à la question reprise dans la 1ère colonne :

* si la réponse est « oui », répondre ensuite aux questions posées dans les colonnes suivantes ;
* si la réponse est « non » dans la 1ère colonne, ne pas remplir les suivantes.

Conseil de développement de la Lecture

Dans le respect de l’article 3 de la loi du 16 juillet 1973 relative à la protection des tendances idéologiques et philosophiques, préciser la composition du conseil de développement de la lecture

**3. Rapport général d’exécution du PDL 20\_\_ - 20\_\_\_ (canevas indicatif)**

Dans le cadre du pilotage de l’action, le Rapport général d’exécution (RGE) a pour objectif premier d’extraire les enseignements du plan arrivant à échéance afin d’en nourrir le plan suivant et de construire une action globale cohérente sur le moyen et le long terme. Il a aussi pour but de présenter, vers l’extérieur (PO, FWB), le lien entre l’action de la bibliothèque et les visées du décret ainsi que les résultats obtenus au regard des objectifs définis en début de plan.

Le RGE ne reprend pas de manière exhaustive l’ensemble des réalisations (activités/actions) ni des rapports d’auto-évaluation intermédiaires – cette matière a déjà été fournie aux Services du Gouvernement. Il constitue plutôt une synthèse des éléments les plus saillants et pertinents pour formuler des hypothèses d’avenir.

Vous trouverez ci-dessous une liste **indicative** de points intéressants à aborder. Un nombre de pages **maximum** y est aussi mentionné.

3.1. Rappelez les priorités et les grands objectifs du plan de développement (PQD) arrivant à échéance. (maximum 1 page)

3.2. Décrivez brièvement votre processus d’auto-évaluation (maximum 2 pages) :

* + Quand ? Comment ? Avec qui ?
	+ Comment les publics y ont-ils été associés ? Sur quel objet ? Avec quel résultat ? (exprimer synthétiquement leurs retours)
	+ Comment les partenaires y ont-ils été associés ? Sur quel objet (sur quoi l’évaluation a-t-elle porté pour être intéressante pour chaque partenaire ?) et avec quel résultat ? (exprimer synthétiquement le point de vue des partenaires).

3.3. Au travers des actions menées, expliquez (maximum 15 pages) ce que vous souhaitiez obtenir :

* + en lien avec le développement des pratiques de lecture et langagières de la population ;
	+ en lien avec la médiation entre les ressources documentaires et ces pratiques ;
	+ dans une perspective d’éducation permanente et d’émancipation culturelle et sociale ;
	+ en matière de diversification des populations touchées.

3.4. Mentionnez (maximum 2 pages) ce qui a eu un impact sur la trajectoire souhaitée dans le cadre du plan (changements intervenus, ayant eu ou ayant pu avoir une influence sur le déroulement du plan).

3.5. Tenant compte de ce qui précède, quels résultats (attendus ou non) avez-vous obtenus au regard des objectifs du plan et des objectifs du décret ? (maximum 10 pages)

3.6. Mentionnez ce que le plan a apporté à la bibliothèque en tant qu’institution (exemples : en termes de compétences acquises, de visibilité, de politique des acquisitions, d’organisation, …). Quelle a été la valeur ajoutée des partenariats ? Quelle a été la valeur ajoutée pour les partenaires de travailler avec la bibliothèque? (maximum 2 pages)

**4. Plan de développement de la lecture 20\_\_ - 20\_\_ (canevas indicatif)**

4.1. Actualisation de l’analyse du territoire.

*Quels sont les enjeux sociétaux qui caractérisent le territoire ? Quels sont les besoins, attentes, demandes en matière de lecture / écriture / capacités langagières détectés suite à cette analyse ?* (maximum 4 pages)

4.2. Actualisation de l’analyse de la situation de la bibliothèque (tant en interne que dans ses relations avec l’extérieur).

*Quelle est la place de la Bibliothèque dans le paysage (culturel) local ? Qu’apporte la bibliothèque en tant que telle, grâce aux compétences propres de son équipe ? Quelles sont ses forces et faiblesses ?* (maximum 4 pages)

4.3. Formulation des hypothèses de développement futur en cohérence avec les résultats/impacts obtenus dans le précédent plan de développement et l’actualisation de l’analyse du territoire tout en tenant compte des objectifs du décret de 2009 et de la catégorie demandée.

*Ces hypothèses synthétisent le lien entre le Plan évalué et le Plan proposé pour le renouvellement de la reconnaissance.* (maximum 2 pages)

4.4. Plan de développement.

*A titre indicatif, nous vous proposons, en annexe 2, une grille de présentation du Plan. Pour plus de facilité et de cohérence, elle inclut les items relatifs à l’auto-évaluation. L’utilisation de cette grille n’est pas obligatoire. Elle est conçue pour vous faciliter la tâche.*

4.5. Brève description du processus d’auto-évaluation.

Vous pouvez n’indiquer ici que les éléments qui diffèrent du processus que vous avez décrit en 3.2.

*Il est important de penser à revenir régulièrement aux grandes questions/priorités/missions de votre Plan. Dans ce cadre, nous attirons votre attention sur le fait que l’auto-évaluation qualitative fine de quelques actions par an (nombre à déterminer en fonction de la taille de votre équipe et de la catégorie de reconnaissance), dans la perspective d’aborder les différentes facettes du Plan au cours de sa mise en application, est suffisante et devrait permettre d’alimenter l’auto-évaluation stratégique. Celle-ci va au-delà d’une addition d’évaluations d’actions et prévoit le questionnement des axes d’actions / priorités au regard des résultats et impacts constatés.* (maximum 2 pages)

4.6. Cohérence du Plan au regard du décret et de la catégorie demandée.

*Précisez en quoi le Plan rencontre les objectifs du décret de 2009 et permet de répondre positivement aux critères de la catégorie choisie.* (maximum 2 pages)

**5. Publics et partenaires**

Publics visés

Précisez le(s) public(s) visé(s) par votre plan.

Pour chaque type de public, donner ses caractéristiques (éventuellement socio-culturelles, géographiques, âges, …) et les raisons pour lesquelles il est visé. Que cherchez-vous à atteindre concernant ce public ?

Partenaires

Précisez le(s) partenaire(s) impliqué dans le plan de développement.

Pour chaque partenaire, donner son domaine d’activités, dire si une convention a été passée avec celui-ci (et, si elle existe, la joindre au présent formulaire) et expliquer en quoi et comment le partenaire s’implique dans le projet.

**6. Tableaux des catégories**

Ce tableau reprend la liste des exigences de l’annexe 4-A concernant chaque catégorie de reconnaissance. En fonction de la catégorie de reconnaissance souhaitée, merci de répondre aux questions relatives à cette catégorie ainsi qu’à celle(s) qui la précède(nt).

**Tableau indicatif (exemple) (a)**

**Priorité : développer les pratiques de lecture chez les jeunes de 0 à 6 ans**

Questions d’évaluation relatives à la priorité (= « grandes » questions stratégiques auxquelles vous souhaitez avoir des réponses en fin de Plan)

* En quoi les pratiques de lecture des jeunes ont-elles été modifiées ?
* En quoi les comportements des publics-cibles secondaires ont-ils été modifiés ?

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Public cible** | **Objectifs** | **Actions** | **Partenaires** | **Calendrier** |
| **Petite enfance 0-3 ans** Public secondaire :Professionnels de la petite enfancePublic secondaire : les parents | 1. Donner le goût et le plaisir de lire2. Faire découvrir la littérature jeunesse3. Développer l’égalité d’accès au livre4. Développer la créativité, la capacité d’initiative et l’autonomie de l’enfant5. Favoriser l’acquisition du langage6. Sensibiliser les professionnels à l’importance de la lecture chez les tout-petits7. Sensibiliser les parents à l’importance de la lecture chez les tout-petits et leur donner envie de fréquenter la bibliothèque | dépôt dans les crèchesanimations dans les crèchesanimation à l’ONEparticipation à la fête des bébéscréation de coin lecture chez les accueillantesHeure du conte à la bibliothèquenuit des bibliothèques6. Bibliographies sélectives7. Communication pertinente | CrèchesCrèchesONECommuneISBW/Bibliothèque centraleCrèches | 1x / mois 1x / mois 1x / mois 1x / anÀ partir de septembre 20174x / an1x / anAu minimum 1 par année scolaireAu minimum en début d’année scolaire |
| **Questions** | **Indicateur qualitatif** | **Résultats à obtenir** |
| 1. Les enfants ont- ils pris plaisir lors des séances de lecture ?2. Les enfants ont-ils découvert la diversité de la littérature jeunesse ?3. En quoi avons-nous permis l’égalité de l’accès au livre ?4. En quoi avons-nous développé la créativité des jeunes enfants, leur capacité d’initiative et leur autonomie ?5. En quoi avons-nous favorisé l’acquisition du langage des jeunes enfants ?6. Les professionnels sont-ils conscients de l’importance de la lecture ?7. Les parents sont-ils conscients de l’importance de la lecture ? | 1. Evolution de l’attitude des enfants : sont-ils attentifs ? Redemandent-ils d’autres histoires ?Accueillent-ils l’animatrice avec plaisir ? Ont-ils envie de manipuler les livres ? Ont-ils raconté eux-mêmes des histoires à partir des livres ? Ont-ils posé des questions ?2. Reconnaissent-ils/redemandent-ils certains livres, certains auteurs, certains illustrateurs ? Ont-ils pris connaissance de la diversité des genres proposés (, imagiers, livres à toucher, livres animés, pop-up, humour…) ? Sont-ils attirés vers de nouveaux livres ?3. Avons-nous permis au plus grand nombre d’enfants de 0 à 3 ans d’être en contact avec le livre (en milieux d’accueil ou pas) ? Leur avons-nous donné à tous les mêmes conditions d’accès (gratuité) ?4. Les enfants ont-ils imaginé de nouvelles histoires ? Vont-ils spontanément vers les livres ? Sont-ils capables de passer du temps à regarder les livres ? 5. Les enfants ont-ils enrichi leur vocabulaire ? Ont-ils une meilleure appréhension de leur être, de leurs émotions ?6. Evolution de l’attitude des puéricultrices / accueillantes : prennent-elles part aux animations avec plaisir ? Ont-elles changé leurs pratiques en lien avec le livre ? Ont-elles mis en place des rituels ? Prennent-elles plaisir à raconter des histoires ? Sont-elles demandeuses de nouveaux livres ? Font-elles usage de bibliographies ? Partagent-elles leurs observations ? Les responsables ont-elles inclus le projet bibliothèque/crèche dans leur projet pédagogique ?7. Les parents sont-ils avertis des animations dans les milieux d’accueil ? Le retour fait auprès des parents a-t-il été efficace ? Suite à ces animations, savent-ils qu’ils peuvent emprunter des livres à la bibliothèque / fréquentent-ils la bibliothèque ? Viennent-ils aux animations en bibliothèque ?Ont-ils changé leurs pratiques en racontant des livres à leurs enfants ? | Le livre est devenu un objet du quotidien et la lecture, une occupation régulière de loisir et de plaisir pour les enfants : les enfants vont spontanément vers le livre, inventent des histoires, « se jouent » du livre. Les enfants comprennent que le livre est un objet à manipuler ou à regarder tout autant qu’un récit à raconter. Leur vocabulaire s’est enrichi.Les professionnels de la petite enfance sont conscients de l’importance de la lecture chez les tout-petits et modifient leurs comportements : mise en place de rituels… Elles ont envie d’enrichir et de dynamiser leur pratique de la lectureLes parents ont conscience de l’importance de la lecture chez les tout-petits : ils viennent à la bibliothèque, ils sont curieux de la réaction de leur enfant face au livre… |
| **Modalités de l’évaluation :** * Tout au long de l’année, récolte des informations sur base des indicateurs par les animateurs et puéricultrices / accueillantes.

Mode de récolte : observation des enfants, questionnaire destiné aux puéricultrices, aux parents et aux animatrices.Adaptation régulière des interventions selon les constats* Réunion d’évaluation une fois par an avec les responsables des crèches, la responsable de l’ONE, les animatrices et les accueillantes.

Synthèse des résultats obtenus et retours vers la priorité |

**Tableau indicatif (modèle vierge) (b)**

**Priorité :**

Questions d’évaluation relatives à la priorité (= « grandes » questions stratégiques auxquelles vous souhaitez avoir des réponses en fin de Plan)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Public cible** | **Objectifs** | **Actions** | **Partenaires** | **Calendrier** |
|  |  |  |  |  |
| **Questions** | **Indicateur qualitatif** | **Résultats à obtenir** |
|  |  |  |
| **Modalités de l’évaluation :**  |